

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES, TRAVAUX  
PRÉPARATOIRES, CENTRE ADMINISTRATIF, CULTUREL ET  
COMMUNAUTAIRE D'ESTIMAUVILLE

**SECTION I**

NATURE DU PROJET

**1.** Le projet consiste à la réalisation de la partie administrative d'un nouveau centre administratif, culturel et communautaire dans le futur écoquartier d'Estimauville.

**2.** Le projet nécessite l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en architecture, en ingénierie, en analyse de la valeur, en contrôle des coûts, en arpentage, en notariat et conseils juridiques, ainsi qu'en toute autre spécialité qui est requise. Les services sont exigés pour les études, les analyses, les expertises, la planification, les travaux préparatoires, la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les services durant la construction, le contrôle de la qualité, la préparation des dossiers de demandes de subvention, les négociations et ententes avec les partenaires du projet ou toute autre démarche requise auprès des autorités compétentes et peuvent également impliquer tout autre service requis pour la conception, la planification ou la réalisation du projet.

**3.** Le projet comprend des travaux d'architecture, de structure, de mécanique, d'électricité, de génie civil, d'architecture du paysage, de démolition, de décontamination, de construction, d'aménagement intérieur, de signalisation, d'accessibilité, d'aménagement extérieur, de circulation, de transports ainsi que d'autres travaux divers et imprévus, et peut comprendre l'acquisition de terrains et de bâtiments, de servitudes, la relocalisation d'équipements d'utilités publiques et de transport d'énergie, l'acquisition de mobilier et d'équipement spécialisé nécessaire à sa réalisation.

## **SECTION II**

### **ESTIMATION DU COÛT**

- 4.** Le coût du projet décrit aux articles 1, 2 et 3 est estimé à 1 000 000 \$.

**TOTAL : 1 000 000 \$**

Annexe préparée le 21 février 2011 par :

---

Michel Turcotte, architecte  
Service de la gestion des immeubles